

REPÈRES ÉCONOMIQUES



RENDEMENTS DES PRODUCTIONS :

- 15 à 17T/ ha pour les pêches et les nectarines
- Pas de références à ce jour pour l'abricot et le kiwaï

COÛTS DE FERTILISATION : 825 - 1 000 €/HA
(main d'œuvre non comprise)

- 24 heures/ an d'épandage d'engrais
- 1,5 à 2T/ha/ an d'engrais organique entre 450 et 550€/T

COÛTS DE DÉSHÉRBAGE : 175 €/HA
(main d'œuvre inclus)

- 3 passages d'«intercep» soit environ 3.5 heures/ha

COÛTS DE PROTECTION PHYTO : 550 €/HA
(main d'œuvre non comprise)

- Confusion sexuelle : 125€/ha sur 7 ha (2 jours de pose de diffuseurs)
- Cuivre : 5 kg / an/ha pour 40 heures de main d'œuvre
- Soufre mouillable et poudre : 1,3 T/an pour 50 heures de main d'œuvre
- Bacillus Thuringiensis : 5 passages/an. Coût BT pour l'exploitation environ 800€
- Huile essentielle d'ail : 2 litres/an soit 320 € pour l'exploitation (en addition à chaque traitement phyto).

AMORTISSEMENTS :

10 000€ /an pour le matériel le tracteur, l'arbocep, le pulvérisateur et le renouvellement des plantations. Le pulvérisateur Nicolas n'est pas équipé de membrane pour pouvoir appliquer les traitements préventifs à l'argile blanche souvent utilisée en arbo bio.

La Bio, c'est rentable ?

La conversion en bio de vergers qui n'avait pas été conçus pour, s'est accompagnée d'une baisse du tonnage récolté, notamment pour certaines variétés. La sensibilité variétale à certains problèmes sanitaires, et la maîtrise plus complexe de la fertilisation constituent des facteurs limitant le rendement commercialisé. Malgré cela le chiffre d'affaires a progressé grâce à un prix de vente variable selon les campagnes mais suffisamment valorisant pour compenser le différentiel de rendement.

COMMERCIALISATION

PRODUITS

- 180 tonnes/an commercialisées par la coopérative La Tour et Pronatura (pêches et nectarines, les abricotiers et les kiwaïs ne sont pas encore en production).
- 3 T d'écarts de tri sont transformés en nectar (1 500 bouteilles) par Si Bio !, une société de transformation située au Soler créée par d'autres arboriculteurs bio de la Vallée de la Têt.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION

- La totalité de la production en premier choix est commercialisée en circuit long sur le marché national, dont la Gms
- Le nectar est commercialisé par Si Bio ! dans la distribution bio spécialisée

CHIFFRE D'AFFAIRES

- 150 - 200.000 € environ. Le prix de vente de la production certifiée avoisine 1,5€ par kg



émmaLuc * Crédit photo: Civam Bio 66 - Fotolia



M A R S
2014

AMBITION
bi'eau



SEMAINE
pour les
alternatives
aux
pesticides
20 au 30 mars

Guillaume Alvarado



L'agriculture biologique,
une alternative pour protéger
durablement la ressource en eau.

La DCE (Directive Cadre sur l'Eau) établit un cadre communautaire pour une politique de l'eau. Elle fixe une obligation de résultats, donc un bon état des masses d'eau, et notamment de l'eau potable, doit être atteint en 2015 ou au plus tard en 2021.

Ainsi le Programme De Mesures 2016-2021 qui sera mis en place par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée prévoira d'encourager, sur les Aires d'Alimentation de Captage reconnues comme prioritaires, des pratiques alternatives aux traitements phytosanitaires, ainsi que la mise en place de pratiques pérennes dont l'agriculture bio.

L'agriculture biologique est aujourd'hui reconnue comme un levier explicite d'amélioration de la qualité de la ressource en eau. Par sa démarche zéro pesticide et la mise en œuvre de pratiques alternatives et globales, l'agriculture biologique contribue à la réduction des pollutions diffuses d'origine agricole sur les territoires à enjeu eau.

De plus, grâce à la valorisation de la production certifiée bio au bout de 2 ou 3 ans, la conversion en AB d'une exploitation garantit « un retour sur investissement » à celui qui la pratique.

Dans le secteur de Nefiach, les Bassins Versants de la Têt et du Boulès contribuent à l'alimentation des masses d'eau du Pliocène et Quaternaire gérées par le Syndicat Mixte et le SAGE des Nappes de la Plaine du Roussillon. Malgré la tendance à la baisse des pressions liées aux pollutions diffuses de pesticides, le risque de contaminations ponctuelles n'est pas à exclure.

Dans le cadre de la préparation d'un plan d'actions, l'appui au développement de la bio, en particulier dans les périmètres de protection des captages AEP, est envisagé.

FICHE D'IDENTITÉ



NOM : GUILLAUME ALVARADO

LIEU : CHAMP DE CAPELLAS,
CHEMIN DE THUIR

COMMUNE : MILLAS

DÉPARTEMENT : PYRÉNÉES-ORIENTALES

PARTICULARITÉ : SUR BASSIN
VERSANT DE LA TÊT ALIMENTANT LA
NAPPE PLIO-QUATÉNAIRE

Après une expérience dans le commerce, Guillaume Alvarado décide de se réorienter dans l'agriculture qui pour lui est une véritable vocation. « J'aime la terre, j'ai grandi à Ille-sur-Tet qui est le berceau de l'agriculture. Quand j'ai eu l'occasion de m'installer, cela m'a paru naturel ». Il va choisir de travailler dans une exploitation spécialisée dans l'arboriculture et le maraîchage en conventionnel comme salarié durant trois ans, jusqu'à finaliser sa propre installation. En septembre 2008, il loue une propriété de 11ha de vergers de pêches et nectarines à un agriculteur prenant sa retraite. Ses terres ont toujours été conduites en agriculture conventionnelle et suite à une première campagne désastreuse avec des prix de vente très bas, il va faire le choix de convertir son exploitation en Agriculture Biologique.



Fiche réalisée par Patrick Marcotte

Sud & Bio

Maison des agriculteurs B - Mas de Saporta - CS 50023 - 34 875 LATTES cedex
contact@sud-et-bio.com - Tél. 04 67 06 23 48 - Fax 04 67 06 23 49

www.sud-et-bio.com

FICHE TECHNIQUE

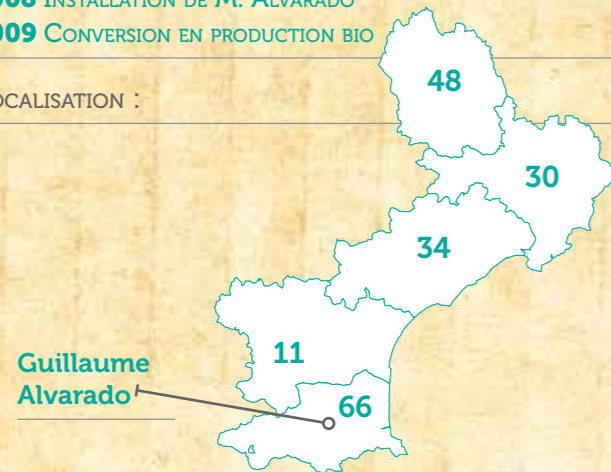
CLIMAT : MÉDITERRANÉEN

PÉDOLOGIE : SOLS ARGILO LIMONEUX LÉGERS ET FERTILES

CRÉATION : 2008 ACHAT DE 11 HA DE VERGERS DE PÊCHERS À MILLAS

DATES CLÉS :
2008 INSTALLATION DE M. ALVARADO
2009 CONVERSION EN PRODUCTION BIO

LOCALISATION :



STRUCTURE DE L'EXPLOITATION

● **SAU** : Les vergers sont regroupés sur un seul îlot de 15 ha avec des parcelles d'une taille moyenne de 35 ares, toutes en production de pêches, nectarines, abricots et kiwis (petits kiwis, culture faite pour la diversification). C'est donc un atout pour maîtriser le risque éventuel de dérive phytosanitaire du voisinage.

● **Parcellaire** : Les parcelles sont situées en limite du village de Millas. Elles sont regroupées autour de son hangar.
• 80 ares de kiwis plantés en 2012, pas encore en récolte
• 2 ha d'abricots, plantés en 2012, pas encore en récolte
• 6 ha de nectarines
• 6 ha de pêches

● **Renouvellement des plantations** : Le renouvellement forcé du verger de pêchers pour cause de Sharka qui nécessite l'arrachage des vergers atteints s'est fait avec des variétés d'abricotiers sélectionnées pour leur résistance ou leur faible sensibilité.
• Banzai variété ultra précoce
• Vanilla Cot variété à chair blanche récolte mi-juillet
• Anegat et Congat récolte tardive mi-août (résistantes)
D'autres espèces fruitières sont envisagées pour diversifier la gamme et les risques

● **Main d'œuvre** : 2 UTA permanents (lui et un salarié) auxquels on ajoute entre quatre et sept saisonniers pendant la période de l'éclaircissage et de la récolte. Pendant la « taille en vert » (un mois environ entre octobre, novembre et décembre) deux personnes viennent aider Guillaume.



Pourquoi le choix de la BIO ?

« L'agriculture me passionne. Je veux vivre de la vraie agriculture. En conventionnel tout est basique, il n'y a aucun amour du produit, il suffit de donner aux arbres ce qui leur est nécessaire et ça pousse ! En Agriculture Biologique tout est beaucoup plus subtil ». « Ma chance pour le passage en bio c'est d'être dans une zone géographique où le micro-climat est favorable avec de la tramontane qui est une barrière naturelle pour la lutte contre la moniliose. En deçà de Perpignan les entrées maritimes occasionnent beaucoup plus de problèmes phytosanitaires. De plus en bio les produits sont bien valorisés grâce à des prix de vente plus intéressants. En conventionnel, même si on a de beaux produits, ce n'est pas toujours le cas. »

Les pratiques culturales respectueuses des ressources eau et environnement

Fertilisation

Seul un engrais organique végétal est utilisé sur les terres en mars et juin. Sa formulation NPK est 5.3.8 et son nom commercial SIFORGA.

Par manque de temps et en fonction des risques climatiques (sécheresse), Guillaume ne pratique pas la culture d'engrais vert. Dans l'avenir il prévoit de faire son compost à base de Bois Végétal Criblé.

Il fait un sous-solage profond pour garder à sa terre une bonne aération et favoriser sa fertilité.

Maîtrise de l'enherbement

Pour conduire ses vergers en bio, Guillaume fait du désherbage sur la butte, cinquante cm de chaque côté des arbres avec un « arbocep ». Celui-ci retourne le terrain, détruit les mauvaises herbes et les galeries faites par les rongeurs. Cet outil a été acheté 13.900€ (en partie subventionné par un PVE). Puis il reforme la butte entre les arbres. Le désherbage ainsi effectué est 80% plus cher qu'en conventionnel, il utilise environ



Zoom sur LA COMMERCIALISATION

Guillaume a rejoint un groupe d'arboriculteurs qui va constituer une nouvelle OP à statut Sica « Nature et Bio » partenaire pour le conditionnement et la commercialisation en GMS de la Coopérative La Tour, et de Pronatura Méditerranée une entreprise nationale spécialisée bio pour la commercialisation dans la distribution bio

La gamme variétale des vergers de pêchers et nectarines a été choisie pour étaler le calendrier de récolte du 20 juin au 10 septembre. La saison démarre avec Big Bang (nectarine jaune) et Pretty Ruby (nectarine blanche) et se termine avec O'Henri (pêche jaune).

160€ de carburant pour 48 heures de désherbage.

Il n'utilise pas d'espèces végétales couvrantes par conviction personnelles.

Maîtrise des maladies

Il existe quelques moyens efficaces pour lutter contre les maladies en bio :

- **Contre la cloque du pêcher** Guillaume fait quatre passages de cuivre type « Nordox » et Champ Flo à 5kg/ha.
- **Contre l'oïdium** le soufre en poudre ou mouillable est préconisé. Il fait 6 ou 7 passages avec du soufre mouillable de type « Fluidosoufre » au dosage de 7.5 kg/ha ou du soufre en poudre de type « Belprom » au dosage de 20 kg/ha.
- **Pour la lutte contre les insectes ravageurs il utilise :**
En mode préventif :
 - de l'huile essentielle d'ail pour repousser les pucerons en fonction des infestations. L'huile est ajoutée à chaque traitement du verger à raison de 20 ml /ha
 - des phéromones de type « Rak5 » qui provoquent la confusion sexuelle pour la tordeuse. 250 diffuseurs sont nécessaires par ha.

En mode curatif :

- le Bacillus Thuringiensis contre les tordeuses avec 5 passages /an lorsque le risque est important
- le spinosad contre les thrips.

- **Arrachage des vergers touchés par la sharka**

Protection et entretien des sols

Guillaume pratique l'enherbement naturel maîtrisé. Seuls des sous-solages protègent et améliorent ses sols en favorisant leur aération donc la vie microbienne du sol.

Prélèvements en eau

L'arrosage des arbres se fait par Micro-jets sur 10,5 ha, au goutte à goutte sur 3,5 ha grâce à deux forages de 7 m de profondeur et en pleine eau par le canal sur 1 ha.

Éléments de biodiversité fonctionnelle

Les parcelles de 35 ares en moyenne peuvent être qualifiées de petites parcelles. Elles sont limitées par une haie composite plantée en 2012, ainsi que de haies de cyprès implantées par l'ancien propriétaire. Quelques nichoirs ont été posés autour des parcelles.

Zoom CALENDRIER DES TRAVAUX

Janv.			
Fév.	taille 900 h		période de traitement 10h/traitement
Mars		désherbage 48 h	
Avril	éclaircissage		
Mai	38 h/sem à 4 pers.		
Juin		désherbage 48 h	
Juillet	cueillette		
Août	7 pers. à 9h / jour		
Sept.		désherbage 48 h	
Oct.	taille en vert		
Nov.	2 pers. 8h / jour / 1 mois		
Déc.			